

BARTRES
SYNDICAT DE L'EAU (AEP DES 3 VALLEES)
COMPTE RENDU DU 02 FEVRIER 2010

L'an deux mille dix, le deux **du mois de FEVRIER** à 20h30, les délégués du Syndicat d'A.E.P. des 3 Vallées, se sont réunis à la salle polyvalente de BARTRES, **sous la Présidence de Monsieur Gérard CLAVE**, Président.

Nombre de délégués présents : 19

Date de convocation du Comité Syndical: 27 Janvier 2010

Secrétaire de séance : Mr DOSSAT Benoît

PRESENTS : Mr HERNANDEZ Gérard - Mr LAVIGNE Jean - Mr CLAVE Gérard – Mr SARROCA David – Mr CABANNE Patrick - Mr FORT Jean-Pascal - Mr SANSON Mario – Mr JOANNY Laurent –Mr MUR Ange - Mr DOSSAT Benoît - Mr MONGARDIEN Christophe – Mme LANNES Irène – Mr DULONG Georges - Mr RULAND Michel – Mr SEGURET Richard - Mme ARGENTIERE Céline - Mr NAVARRET Christian - Mme DUSSAU Dominique – Mr SASSUS Bertrand.

EXCUSES : Mme JOLY Monique

Assistait également à la séance : Melle MENGELLE Martine (Secrétaire)

SEANCE OUVERTE à 20h30

I - CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DES AGENTS AFFILIES A LA CNRACL

Monsieur le Président fait savoir au comité syndical qu'il a procédé à la consultation de plusieurs assureurs afin d'obtenir des propositions pour l'assurance des risques statutaires

Le Comité Syndical a décidé de retenir le contrat Collectif prévoyance ALLIANZ pour les risques statutaires des agents affiliés à la CNRACL, le contrat prend effet au 01^{er} janvier 2010.

Tous les risques avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire 3,80 %

II - EXTENSION RESEAU AEP AU CHEMIN DE BOURASSOS A LOUBAJAC

Monsieur le Maire de LOUBAJAC nous a sollicité en date du 03/09/2009 pour la réalisation d'une extension du réseau AEP au chemin de BOURASSOS sur la commune de LOUBAJAC suite aux futures habitations.

La commission des travaux et le bureau ont décidé de retenir l'entreprise la moins disante.

La commune de LOUBAJAC devra participer aux travaux d'extension du réseau AEP à hauteur de 40% du montant HT suivant délibération du comité syndical en date du 04/11/2002.

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents :

- décide de confier à l'entreprise SAUR la réalisation des travaux d'extension du réseau AEP au chemin de BOURASSOS sur la commune de LOUBAJAC
- décide de solliciter le conseil général des HP pour obtenir une subvention pour la réalisation de ces travaux.

III - DEPLACEMENT CONDUITE PROPRIETE LAROCHE SITUEE ROUTE DE PAU SUR POUYFERRE

Monsieur le Président informe qu'il est nécessaire de déplacer la conduite d'eau potable se trouvant dans la propriété de Mme LAROCHE Nathalie située au 42, route de PAU sur la commune de POUYFERRE.

Le syndicat a consulté plusieurs entreprises compte tenu que l'entreprise SOBEP de JURANCON n'a pas pu réaliser ces travaux dans le cadre du marché à commande.

La commission des travaux et le bureau ont décidé de retenir l'entreprise la moins disante.

Le comité syndical décide de confier à l'entreprise SAUR la réalisation des travaux de déplacement de conduite d'eau potable qui se trouve sous la maison d'habitation de Mme LAROCHE Nathalie située au 42, route de PAU sur la commune de POUYFERRE.

IV - MISE EN PLACE DE LA TELEGESTION SUR BARLEST ET GEU

Monsieur le Président informe qu'il serait souhaitable d'installer des postes de télégestion afin de sécuriser la distribution d'eau sur notre syndicat. Il faut installer ces postes dans les stations de production et sur tous le réservoirs du syndicat.

Ces postes de télégestions amélioreront le service pour les usagers.

Ces installations ne sont pas subventionnées ni par le Conseil Général, ni par l'Agence de l'Eau.

Dans un premier temps, le comité syndical décide de confier à l'entreprise SAUR l'installation des postes de télégestion sur la station de production de GEU et au réservoir de BARLEST pour un montant de 9 380,00 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Le Président,

G. CLAVE